

AR Prefecture

063-216302588-20230331-DEL2023033115-DE
Reçu le 08/04/2023
Publié le 08/04/2023

DEL2023033115

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : 14
EN EXERCICE : 14
PRESENTS : 13
PROCURATION : 1
VOTANTS : 14

L'an Deux Mille Vingt et Trois, le Trente et Un Mars à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2023

Présents : BAARDMAN Bruno, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, COSTE Roger, DOURILLE Alain, GRARD Mathieu, GROLLET Marie-Laure, MARATRAT Gilles, OLIVIER Katia, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, ROUX Hélène VERNET Thimothée.

Absents : KAUFFELD Monique

Procuration : KAUFFELD Monique à GRARD Mathieu

Secrétaire de séance : PEUDEVIN Mireille, ROUX Hélène

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU « FONDS VERT » -
AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE SANTE MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avant-projet relatif à la réhabilitation du R+1 du 26 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny en vue de l'extension du centre de santé municipal,

Considérant que l'avant-projet est estimé pour un coût total de 270 000€ HT,

Considérant que ces travaux peuvent bénéficier de subventions de l'Etat dans le cadre du « Fonds vert » 2023,

Vu le détail estimatif des travaux, le coût de revient prévisionnel et le plan de financement présenté ci-après,

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Travaux	244 000,00	Fonds vert	135 00,00
Maitrise d'œuvre	19 520,00	DETR	81 000,00
Imprévus	6 480,00		
		Reste à charge	64 000,00
Total dépenses	270 000,00	Total recettes	270 000,00
		Total financements publics	216 000,00
		Part des financements publics	80%
		Part d'autofinancement	20%

AR Prefecture

063-216302588-20230331-DEL2023033115-DE
Reçu le 08/04/2023
Publié le 08/04/2023

DEL2023033115

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- Sollicite de l'Etat une subvention dans le cadre du Fonds vert 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le : 07/04/2023
- et de sa publication le : 07/04/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Arnaud PROVENCHERE

